

LE COURANT PASSE PAR LES MUNICIPALITÉS

PLAN ÉNERGIE DE L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC

L'avenir énergétique du Québec, les municipalités au cœur du changement
Une réforme majeure en matière d'énergie s'amorce au Québec, ce qui risque de secouer nos habitudes de vie et nos façons de faire collective. Le contexte actuel permet de mettre en lumière le rôle essentiel des municipalités dans la décarbonation, la production d'énergie renouvelable et l'efficacité énergétique. Il nous appartient de nous engager pour profiter des retombées économiques et sociales associées à cette transition, et ce, partout au Québec.

L'augmentation significative de la demande énergétique, notamment pour remplacer le recours aux énergies fossiles et favoriser la croissance économique, exerce déjà une pression importante sur les réseaux énergétiques, particulièrement le réseau électrique.

Dans certaines municipalités, les défis en termes de capacité et de puissance électriques, particulièrement en période de pointe, ont déjà des effets sur l'établissement, l'agrandissement ou la décarbonation d'entreprises sur leur territoire affectant ainsi directement le développement économique de leur région. Or, optimiser la réduction des émissions de GES tout en faisant face à une demande grandissante en énergies renouvelables nécessite des actions concertées.

Par leur lien direct avec la collectivité, les municipalités peuvent faciliter et accélérer l'atteinte des cibles gouvernementales tout en diversifiant leurs revenus et en stimulant le développement économique.

**LE PLAN ÉNERGIE DE L'UMQ
EN QUATRE LEVIERS**

Le milieu municipal fait partie de la solution pour arriver à une transition énergétique durable et efficace. Nous concentrerons nos efforts sur quatre grands leviers afin d'être un partenaire incontournable pour informer, sensibiliser et accompagner la population quant à l'importance de mieux consommer l'électricité.

Consommer différemment
La meilleure énergie est celle que l'on ne consomme pas.

Favoriser l'acceptabilité sociale
Sans l'adhésion des communautés, les projets sont en péril.

Accélérer la production d'énergie
Une participation communautaire dans les projets de production d'énergie.

Développer des partenariats
Les collaborations structurantes sont essentielles afin de surmonter



« La réussite des objectifs de carboneutralité d'ici 2050 implique des changements sans précédent et les municipalités seront sans conteste des acteurs clés pour y arriver. »

Soyons ambitieux pour nos communautés et pour les générations futures. Au Québec, dans nos municipalités, nous avons tout ce qu'il faut pour nous démarquer et devenir un modèle de développement économique durable. »

Martin Damphousse
Président de l'UMQ et maire de Varennes

LEVIER 1 : CONSOMMER DIFFÉREMMENT

LA MEILLEURE ÉNERGIE EST CELLE QU'ON NE CONSOMME PAS !



Selon Statistique Canada, les ménages québécois sont ceux qui consomment en moyenne le plus d'électricité au pays. Afin de répondre à la demande grandissante en électricité, les habitudes de consommation d'énergie des Québécoises et Québécois doivent évoluer. Cela implique notamment de déplacer le plus possible notre consommation d'électricité hors des périodes de pointes qui sont le matin avant le travail et le soir autour du souper (ex: lave-vaisselle, recharge d'auto électrique, sècheuse, etc.), d'intégrer des mesures d'efficacité énergétique dans les résidences et de globalement moins consommer d'électricité.

Le milieu municipal sera un partenaire incontournable pour informer, sensibiliser et accompagner la population quant à l'importance de mieux consommer l'électricité.

Sachant que le succès des programmes et des politiques énergétiques du Québec dépend grandement du niveau de littéracie énergétique de la population, il est particulièrement important que ce levier municipal soit mis à profit. Par exemple, les municipalités pourraient participer au succès du programme Hilo d'Hydro-Québec.

De plus, en élaborant des plans climatiques cohérents avec les objectifs gouvernementaux, les municipalités exercent un leadership important pour réduire à la source la demande d'énergie et améliorer le bilan GES du Québec.

À titre d'exemples, les municipalités peuvent rendre leurs bâtiments carboneutres, améliorer la gestion de la pointe de leurs actifs, opter pour la biométhanisation, la biomasse forestière ou encore miser sur la mobilité active et l'électrification de leur parc de véhicules. Les municipalités peuvent également utiliser leurs pouvoirs réglementaires pour faire évoluer la société québécoise tout en étant des acteurs privilégiés pour atténuer les inégalités sociales en matière énergétique.

En montrant l'exemple, les municipalités sont des ambassadrices de la transition énergétique et incitent la population à prendre part au changement.

Le milieu municipal sera un partenaire incontournable pour informer, sensibiliser et accompagner la population dans la transition énergétique

LEVIER 2 : FAVORISER L'ACCEPTABILITÉ SOCIALE

SANS L'ADHÉSION DES COMMUNAUTÉS, LES PROJETS SONT EN PÉRIL



Aujourd'hui, construire une nouvelle infrastructure énergétique, mettre à niveau un poste de distribution, établir une nouvelle ligne de transport, promouvoir les programmes comme Hilo ou la tarification dynamique, sont des interventions qui exigent une communication de premier plan avec la population.

Par leur connaissance fine du milieu et des communautés, les municipalités soutiennent l'acceptabilité sociale des projets de production d'énergie renouvelable sur leur territoire et permettent de démystifier la sobriété et l'efficacité énergétique.

En ce sens, les municipalités sont des alliées et doivent être mises à contribution dans ces projets pour prendre en compte les préoccupations des milieux et favoriser la recherche de mesures de mitigation au bénéfice des collectivités.

LEVIER 3 : ACCÉLÉRER LA PRODUCTION D'ÉNERGIE

UNE PARTICIPATION COMMUNAUTAIRE EST NÉCESSAIRE DANS LES PROJETS



Le modèle de participation communautaire comme celui de l'Alliance de l'énergie de l'Est pour la production d'énergie éolienne en Gaspésie est un modèle à succès pour l'ensemble des parties prenantes impliquées et aurait le potentiel d'être reproduit à l'échelle de la province et pour d'autres types d'énergie renouvelable. D'autres modèles d'affaires et de gouvernance sont également possibles pour la production d'énergie avec des niveaux variables d'implication et de participation de la part des municipalités.

Étant impliquées directement dans les projets, les municipalités peuvent travailler en amont avec les parties prenantes afin notamment d'identifier les contraintes d'aménagement du territoire liées à l'installation de ces projets, de prendre en compte les sensibilités propres à leur population et leur milieu de vie ou encore de faciliter le processus de consultation et de mobilisation de la population.

LEVIER 4 : DÉVELOPPER DES PARTENARIATS

LES COLLABORATIONS STRUCTURANTES SONT ESSENTIELLES AFIN DE SURMONTER LES DÉFIS



Plus que jamais, les municipalités font preuve de dynamisme et de courage politique en matière climatique : elles prennent part activement à la transition énergétique.

De plus, la position privilégiée des municipalités offre des opportunités uniques de collaboration que ce soit en matière d'efficacité énergétique que de production d'énergie renouvelable.

En ce sens, il est essentiel que l'UMQ et les municipalités soient partenaires des gouvernements et des autres acteurs de la transition énergétique, afin de faire partie des discussions en amont en ce qui concerne la planification et la gestion de l'énergie au Québec.

Faire partie de l'écosystème énergétique permettra d'ailleurs de mieux faire face aux événements climatiques extrêmes qui s'accroissent et fragilisent la fiabilité et la sécurité d'approvisionnement énergétique.

En effet, plusieurs mesures pourraient être mises en place par le milieu municipal afin d'améliorer la résilience du réseau électrique et ainsi minimiser l'occurrence et la durée des pannes d'électricité. Le stockage d'énergie, la création de tranchées contre les feux de forêt, la taille ou la coupe préventive d'arbres à proximité des fils électriques, l'encadrement de la plantation d'arbres sous les fils, l'intégration de circuits courts, ou encore des normes relatives à la résilience énergétique des bâtiments devront être des mesures à envisager.

CONCLUSION

DES OPPORTUNITÉS COLLECTIVES

Les quatre leviers d'intervention des municipalités en matière énergétique sont précieux dans un contexte où la demande énergétique et la crise climatique s'accroissent. Le milieu municipal sera un partenaire incontournable pour informer, sensibiliser et accompagner la population dans la transition énergétique.

Considérer le milieu municipal comme un partenaire incontournable de l'adhésion de la population quant à l'importance de mieux consommer l'électricité en contrepartie d'un financement adapté et avantageux ;

- Créer un programme dédié aux municipalités pour leur propre transition énergétique ;
- Mettre sur pied un programme visant à améliorer la résilience énergétique des communautés ;
- Assurer une participation communautaire dans l'ensemble des projets de production d'énergie renouvelable ;
- Créer une instance permanente de discussion entre le gouvernement du Québec, Hydro-Québec et l'UMQ pour la planification et le développement de projets de production d'électricité renouvelable.

*Les municipalités :
partenaires incontournables
de la transition énergétique*